

Revue de presse hebdo 016

DU VENDREDI, 26 FEVRIER 2016

La semaine du 22 au 28 février 2016 a été marquée dans la presse au Togo par le séjour de Faure Gnassingbé à New York dans le cadre des 50 ans du PNUD, le Togo sur le pied de guerre face à la menace djihadiste, les élections locales toujours dans la ligne de mire de l'opposition qui se mobilise pour les réformes institutionnelles et constitutionnelles, et la FTF qui se choisit un secrétaire général nommé Pierre Lamadokou.

Pour en parler, nous avons parcouru quelques journaux de la semaine.

Développement communautaire : le Togo matérialise ses efforts

Le chef de l'Etat togolais Faure Gnassingbé a séjourné à New York cette semaine dans le cadre des 50 ans du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD). Il a mené plusieurs activités relayées par les journaux.

« Le PNUD soutient la réalisation du Programme d'Urgence pour le Développement Communautaire (PUDC), échange de documents à New York entre le chef de l'Etat et l'administrateur du PNUD », lit-on à la une de **Togo-Presse** n°9735 du 25 février 2016. La même information est traitée dans **Le messager** n°476 et **Vision d'Afrique** n°47 du même jour respectivement sous le titre « Lutte contre la pauvreté au Togo : le PUDC vivement approuvé à New York » et « 50^{ème} anniversaire du PNUD : Faure Gnassingbé invité d'honneur à New-York City. » Invité d'honneur de cette institution onusienne, Faure Gnassingbé a salué ce mercredi 24 février au cours d'un panel à New York, les "actions salutaires" menées par le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) au Togo et qui ont permis à ce pays de rattraper son retard, après avoir été coupé d'aides des partenaires au développement pendant près de 15 ans, rapporte une dépêche de l'**agence savoir news**. L'information est traitée par **Forum de la semaine** n°2073 du 25 février 2016 sous le titre « Réunion ministérielle des 50 ans du PNUD/Processus de sortie de crise amorcée en 2005 et élections de 2013 et de 2015 au Togo : Faure Gnassingbé salue la forte implication onusienne ». « Faure salue les actions du PNUD », s'exclame **Togomatin** n°67 du 25 février 2016. « Accord entre le Togo et le PNUD à New York : 155 milliards CFA pour relancer le développement communautaire sur 2016-2018 », se réjouit **L'union** n°892 du 26 février 2016. Et **Le canard indépendant** n°543 du même jour d'ajouter « le Togo s'en sort avec un fort appui financier ».

Menace djihadiste : le Togo sur le pied de guerre

L'exercice 'Boucliers étanches 2016' organisé par les Forces Armées Togolaises le 18 février dernier visant à maintenir les troupes au plus haut niveau opérationnel en regard de l'environnement sécuritaire dans la sous-région continue de faire couler beaucoup d'encre et de salive surtout que circulent sur les réseaux sociaux des informations relatives à un groupe qui se fait appeler Ansar Al Souna.

« Les forces de défense et de sécurité sur le pied du professionnalisme », s'exclame **Lettre de la Kozah** n°128 du 22 février 2016. « Faute de communication officielle sur le sujet, les observateurs s'en remettent à des supputations et à des interrogations. Le gouvernement togolais aurait-il flairé

l'imminence ou l'évidence d'une attaque terroriste ? », s'interroge **Le correcteur** n°677 du 22 février 2016. « Ce folklore comporte une dangerosité qu'il urge de relever, indique **Liberté** n°2137 du 22 février 2016. Et le quotidien de poursuivre : « le Radison Blu choisi pour abriter l'opération de simulation doit faire froid dans le dos, d'autant plus que c'est l'établissement de ce groupe hôtelier qui a été la cible des terroristes ayant fait une trentaine de morts le 20 novembre 2015 à Bamako au Mali. C'est dire donc que les extrémistes ont déjà éprouvé la sécurité de ces hôtels Radison Blu et ont toute la latitude de passer à nouveau à l'acte. » Le ministre en charge de la sécurité tente de rassurer les Togolais à sa manière. **Forum de la semaine** n°2071 du 22 février 2016 publie un article sous le titre « Menace djihadiste sur le Togo / Yark Damehame : 'Ayez les pieds sur terre, s'il y a danger, on vous le dira' ». En clair le ministre invite à ne pas céder à la panique. Et le journal de conseiller « la vigilance pour faire obstacle à quelque activité terroriste sur le sol togolais. » « Quel crédit accorder aux propos rassurants de Yark Damehame ? », s'interroge **Liberté** n°2141 du 26 février 2016 qui souhaite que ces propos soient pris avec des pincettes. « Mieux vaut se préparer et être sur ses gardes », conseille **Togomatin** n°66 du 22 février 2016. « La question qui se pose est de savoir si cet exercice peut dissuader les terroristes d'attaquer notre pays. La réponse est oui et non », s'exclame **Le combat du peuple** n°868 du 22 au 26 février 2016.

Les dispositions sécuritaires s'élargissent à d'autres acteurs. Dans cette dynamique, les ministres du Commerce, de l'industrie, de la promotion du secteur privé et du tourisme, celui de la Sécurité et de la Protection civile, celui de l'Urbanisme, de l'habitat et du cadre de vie ont planché le 23 février dernier sur les mesures à prendre pour assurer la sécurité de leurs clients et structures. « Sécurité dans les hôtels et restaurants : une délégation gouvernementale a échangé avec les promoteurs sur les mesures idoines », titre **Togo-Presse** n°9734 du 24 février 2016. La même information est à découvrir dans **Le magnan libéré** n°403 du même jour sous le titre « Les hôtels invités à renforcer leur sécurité » ; dans **Forum de la semaine** n°2073 et **Togomatin** n°67 du 25 février 2016 sous le titre « Menaces terroristes : le Gouvernement togolais appelle à plus de vigilance », dans **Le messager** n°476 du 25 février 2016 sous le titre « Les autorités togolaises veulent assurer une meilleure sécurité des clients des hôtels », dans **Vision d'Afrique** n°47 du 25 février 2016 sous le titre « Lutte contre le terrorisme: les responsables d'hôtels appelés à plus de vigilance », dans **Le canard indépendant** n°543 du 26 février 2016 sous le titre « Lutte contre le terrorisme au Togo : responsables des hôtels et restaurants outillés à jouer leur rôle » et dans **L'enquêteur** n°138 du même jour sous le titre « Sécurité : hôtels sous haute sécurité ». **Flambeau des démocrates** n°439 du 25 février 2016 analyse les faiblesses du dispositif de contrôle sécuritaire devant les hôtels avant de conclure que « le changement de tactique s'impose ! »

Les élections locales : la ligne de mire

De plus en plus de voix s'élèvent au fil des semaines pour réclamer l'organisation d'élections locales dont les dernières remontent à 1987 au Togo. Après la vague de remplacement de préfets, il y a quelques semaines, les avis sont partagés au sein de la presse togolaise.

« Le pouvoir serein », s'exclame **Nouvelle opinion** n°473 du 22 février 2016. Selon le journal, « le gouvernement doit éviter des surprises en organisant des élections à la va-vite comme le réclame l'ANC dans un communiqué rendu public. » L'hebdomadaire cite entre autres préoccupations, la délimitation des préfectures, le découpage électoral, le rôle joué par les collectivités locales au sein de leur collectivité. Ce n'est pas l'avis d'un autre journal, **Le correcteur** n°677 du 22 février 2016 qui pense à des « manœuvres en cours pour pousser l'opposition au boycott. » « Le pouvoir qui redoute la perte des grandes villes du Togo, écrit le journal, compterait sur ces manœuvres politiques pour

maintenir le statu quo. » Fulbert Attisso, président de 'Togo Autrement' partagerait la même inquiétude quand il déclare sur une chaîne de télévision reprise par **Le magnan libéré** n°403 du 24 février 2016 qui titre « Fulbert Attisso doute de la victoire de l'opposition aux locales ».

Réformes constitutionnelles et institutionnelles : l'ANC en tournée

L'ANC a repris son bâton de pèlerin dans les quartiers de Lomé et ses environs le 20 février dernier pour sensibiliser les populations à l'obtention des réformes constitutionnelles et institutionnelles. Cette mobilisation est aussi à l'ordre du jour au sein de la CDPA. Des démarches sont en cours pour que les deux partis parlent d'une même voix.

Le correcteur n°677 du 22 février 2016 rapporte l'information sous le titre « Mobilisation des forces démocratiques autour des élections locales : pour l'union sérieuse et sereine de l'opposition, Jean-Pierre Fabre se prononce sur les conditionnalités. » Il s'agit, lit-on dans les colonnes du journal, des partis politiques « honnêtes », dévolus à combattre pour l'alternance et l'Etat de droit au Togo. « Au cours de leurs pérégrinations, note **Courrier de la République** n°424 du 22 février 2016, les membres invitent leurs militants à manifester, à leur appel, dans les prochains jours pour pousser le pouvoir à opérer les réformes constitutionnelles et institutionnelles préconisées par l'APG intervenu en 2006. » Pour le journal, la démarche de l'ANC est pertinente mais c'est le cadre choisi qui laisse perplexe. On reprocherait à M. Fabre son attitude de vouloir faire du titre de chef de file de l'opposition un fonds de commerce à des fins personnelles. « Les enjeux politiques qui pointent à l'horizon, la question de la mise en œuvre des réformes constitutionnelles et institutionnelles et l'organisation des élections locales permettent de distinguer aujourd'hui deux types d'oppositions », note **Liberté** n°2138 du 23 février 2016. Pour le journal, il y a une opposition de terrain et une opposition de radio. L'opposition de terrain est constituée, écrit le journal, par la Convention démocratique des peuples africains (CDPA), l'Alliance nationale pour le changement (ANC), et par extension les autres partis membres du Cap 2015, à savoir le Pacte socialiste pour le renouveau (PSR), l'Union des démocrates socialistes du Togo (UDS-Togo). Quant à l'opposition de radio, c'est celle comprenant une centaine de formations politiques « qui font beaucoup de bruit, se réclament le titre foncier de l'opposition, et leurs leaders le brevet de meilleurs opposants, et qui du moins pas pour l'instant ne sont intéressés par la problématique des réformes et la tenue des élections locales. » « Si les partis politiques de l'opposition appellent de tous leurs vœux les élections locales, la réalité sur le terrain est tout autre. Pendant que la CDPA et l'ANC vont à la rencontre des populations, d'autres sont abonnés absents », regrette **L'alternative** n°501 du 26 février 2016.

« L'opposition n'est pas prête à travailler avec n'importe qui », voilà la petite flèche lancée par Jean-Pierre Fabre lors de sa tournée et qui vise à écarter de sa lutte pour le pouvoir « ces leaders qui sont 'instrumentalisés par le pouvoir' », indique **Le magnan libéré** n°403 du 24 février 2016. Pour **Flambeau des démocrates** n°439 du 25 février 2016, « ce qui était parti pour être une mobilisation des forces démocratiques autour de l'organisation des élections locales a été transformé en arène de conditionnalité pour l'union de l'opposition ...Le fossé sur les divergences de points de vue des acteurs politiques est assez grand. L'échec aux prochaines joutes électorales est donc programmé. » Pour arracher les réformes constitutionnelles et institutionnelles et l'organisation des élections locales, André Afanou ne croit pas en la perspicacité d'une 'action solitaire' de l'ANC ». **Forum de la semaine** n°2073 du 25 février 2016 fait une analyse de l'intervention du président du CACIT sur Radio Nana Fm à ce sujet. Et le journal de se demander si l'ANC voudra bien aller dans le sens de l'ouverture pour la vraie démocratie.

FTF : Pierre Lamadokou nommé secrétaire général

Le Colonel Kossi Apkovy, président de la Fédération Togolaise de Football (FTF) a nommé ce mercredi 24 février, M. Pierre Kossi Gbényo Lamadokou au poste de secrétaire général de ladite structure.

« Il a pour tâches notamment, l'exécution des décisions du Congrès et du Comité Exécutif conformément aux instructions du Président, la gestion et la bonne tenue des comptes de la FTF et l'organisation du secrétariat général », indique une dépêche de l'**agence savoir news** du 24 février 2016. La même information est à découvrir dans les colonnes de **Forum de la semaine** n°2073, **Flambeau des démocrates** n°439 et **Le correcteur** n°678 du 25 février 2016 respectivement sous les titres « FTF : Pierre Lamadokou, nouveau secrétaire général de la fédération », « La FTF a un nouveau Secrétaire Général : Pierre Lamadokou, l'homme de confiance ? », et « « Fédération Togolaise de Football : Pierre Lamadokou nommé Secrétaire Général, encore un autre néophyte dans l'administration. » « Le nouveau SG de la FTF a un CV ronflant avec des diplômes qui alimentent des conjectures », fulmine **L'alternative** n°501 du 26 février 2016. **Togomatin** n°67 et **L'union** n° 892 du 26 février 2016 reviennent aussi sur le parcours du nouveau secrétaire général.

Voilà pour l'essentiel et bonne réception, car ainsi va la presse togolaise qui vous invite à méditer ce proverbe syrien : « *Le paradis sans les gens ne vaut pas la peine qu'on y mette les pieds.* »

Lomé, le 26 février 2016

L'expert national

Amévi DABLA